# PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL

# Mardi 24 février 2025

Le vingt-quatre février deux mille vingt-cinq, les membres du comité du Syndicat Intercommunal du Conservatoire du Val de Seine, légalement convoqués, se sont réunis à 18 h 30 en Mairie de Le Trait, sous la présidence de Madame Céline DURVICQ.

#### Étaient présents :

<u>Délégués titulaires</u>: Mesdames Céline DURVICQ, Nadine DEVAUX DIT LALANDE, Carole MORETTI, Marie-Eliane CLAUDET et Julie BARRON

Messieurs Jean DELALANDRE (arrivé à 18h55), Jean-Michel MAUGER, Marc BECQUET, Patrick CALLAIS, William GUILLARD et Henri KAZMIERCZAK.

<u>Déléguées suppléantes</u>: Mme VALLET-CREVEL Chantal et Mme Christine ANGRAND (Duclair)

Mme Marie LE COUSIN (Le Trait), ne prenant pas part au vote.

Absents non excusés : M. Valère HIS, Mme Elodie BIDAUX, Mme Annie LELOUP et Mme Mathilde HURÉ Mme Fabienne DUPARC, Vice-présidente de Caux-Seine-Agglo (chargée de l'enseignement artistique)

#### Étaient également présents :

M. Frantz COUVEZ, Directeur du Conservatoire du Val de Seine Mme Delphine ANTIOME, enseignante (arrivée à 18h38)

#### L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du 25 novembre 2024
- Délibération : Débat d'orientations budgétaires 2025
- Délibération : Modification du tableau des effectifs des emplois permanents
- Questions diverses

#### 1 – Désignation du secrétaire de séance

Madame Carole MORETTI.

#### 2 - Approbation du compte rendu du Conseil Syndical du 25 novembre 2024

Aucune remarque n'étant apportée au compte rendu du 25 novembre 2027, ce dernier est adopté à l'unanimité des membres présents.

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 12

#### 3 – Débat d'orientations budgétaires 2025

Madame la Présidente présente le rapport d'orientations budgétaires 2025 qui précise les orientations générales du budget de l'exercice, les engagements envisagés, une présentation de la structure, l'évolution des dépenses et des recettes et le détail des effectifs (voir rapport d'orientations budgétaires 2025 en annexe).

#### Le débat s'installe sur les points suivants :

- M. KAZMIERCZAK demande comment sont financés les élèves CHAM provenant des communes extérieures. Mme DURVICQ répond qu'ils sont inclus dans le dispositif global CHAM + Education Nationale.
- M. KAZMIERCZAK constate que dans les perspectives financières 2025; recette de fonctionnement; il est proposé une augmentation de 2 % des participations communales et pas de précisions pour les familles.

M. KAZMIERCZAK ne comprend pas pourquoi il n'est pas appliqué également une augmentation des tarifs sachant que le résultat de clôture l'exercice 2024 est déficitaire (-15 798,21 €) et qu'à partir de septembre prochain, le syndicat ne percevra plus la participation financière de Caux Seine Agglo.

- M. DELALANDRE confirme qu'il vaut mieux augmenter les tarifs aux familles petit à petit que de subir une forte augmentation.
- L'ensemble des élus du Conseil syndical est d'accord pour une augmentation de 2 % à la rentrée prochaine.
- M. COUVEZ informe que nous allons subir les fortes augmentations des cotisations « charge patronale » CNRACL qui sont effectives depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 (décret n°2025-86 du 30/01/2025)
  - Taux maladie sécurité sociale : 8,88 % (2024) ⇒ 9,88 % (2025) ⇒ + 1%
  - Taux Caisse de retraite CNRACL : 31,65 % (2024) ⇒ 34,65 % (2025) ⇒ + 3 %

Par ailleurs, le gouvernement prévoit d'autres augmentations pour 2026, 2027 et 2028.

- M. GUILLARD demande combien représente l'augmentation des 3 % sur la masse salariale CNRACL.
- M. COUVEZ répond que les montants de toutes les augmentations seront calculés et présentés lors de la réunion du vote du budget le 24 mars 2025.
- M. CALLAIS insiste sur l'importance de prévoir au mieux les dépenses de la masse salariale pour les années à venir.
- M. KAZMIERCZAK précise qu'il faut faire un point budgétaire début septembre suite à la sortie de Caux Seine Agglo.
- M. DELALANDRE demande si on peut interroger les familles de Rives en Seine inscrites si elles souhaitent maintenir leur inscription à la rentrée prochaine malgré l'augmentation des tarifs pour les extérieurs.
- M. COUVEZ répond que pour les pratiques collectives, probablement oui car le coût reste abordable 95 € par trimestre.
- Mme DURVICQ précise qu'un courrier sera envoyé pour prévenir les familles de Rives en Seine concernées par la nouvelle situation à la rentrée prochaine dès le vote des nouveaux tarifs.
- M. CALLAIS alerte les élus sur le fait que la perte de 100 000 € ne pourra pas être financée par les communes adhérentes qui subissent elles aussi de fortes augmentations des dépenses et des baisses de dotations. Il insiste qu'il faut anticiper le nombre d'heures par professeur et par discipline afin de prévoir au mieux le coût de la masse salariale.

Après ce débat d'orientations budgétaires,

Vu l'article L23312-1 du CGCT,

Vu le règlement intérieur du Comité Syndical relatif à la tenue de ce débat,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents (POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0)

Prend acte du débat d'orientations budgétaires 2025 et l'approuve.

### 4- Modification du tableau des effectifs des emplois permanents

Madame la Présidente informe qu'il convient de modifier le tableau des effectifs des emplois permanents suite à la mutation d'un enseignant artistique (violoncelle) au 20 janvier 2025 puis au recrutement de son remplaçant en CDD.

Considérant qu'il convient de fixer l'effectif des emplois permanents à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services du Conservatoire du Val de Seine,

Madame la Présidente propose à l'assemblée,

- D'adopter la modification du tableau des effectifs des emplois permanents suivant :

# **≻**Agents Titulaire

Filière	Grade/Emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail	Poste pourvu/vacant
Administrative	Rédacteur territorial	В	1	35 heures	Pourvu
	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	С	1	15/35 <sup>ème</sup>	Pourvu
Technique	Agent de maîtrise principal	С	1	35 heures	Pourvu
	Professeur d'enseignement artistique hors classe Fonction : Directeur	А	1	35 heures	Pourvu
Culturelle	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	А	1	1,5/16 <sup>ème</sup>	Pourvu
	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	В	7	8,75/20 <sup>ème</sup> 20/20 <sup>ème</sup> 15/20 <sup>ème</sup> 10/20 <sup>ème</sup> 8,75/20 <sup>ème</sup> 7/20 <sup>ème</sup> 6/20 <sup>ème</sup>	Pourvu
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup>	В	- <b>1</b> 3	-5/20 <sup>ème</sup> 10/20 <sup>ème</sup> 20/20 <sup>ème</sup> 20/20 <sup>ème</sup>	Pourvu
classe  Sous total			15	20/20	

# **▶**Agents en CDD

Filière	Grade/Emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail	Poste pourvu/vacant
Technique	Adjoint Technique	С	1	+12/35 <sup>ème</sup>	Pourvu
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	В	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	8/20 <sup>ème</sup> 9/20 <sup>ème</sup> 2,5/20 <sup>ème</sup> 4,5/20 <sup>ème</sup> 20/20 <sup>ème</sup> 12/20 <sup>ème</sup> 17/20 <sup>ème</sup> 7,5/20 <sup>ème</sup> 3/20 <sup>ème</sup> 3/20 <sup>ème</sup> 8/20 <sup>ème</sup> 8/20 <sup>ème</sup>	Pourvu
			1	5/20 <sup>ème</sup>	

	Professeur d'Enseignement artistique	А	+1 1	+5/20 <sup>ème</sup> 5/16 <sup>ème</sup>	Pourvu
Sous total		17			

## **≻**Agents en CDI

Filière	Grade/Emploi	Catégorie	Effectif	Temps de	Poste
				travail	pourvu/vacant
Culturelle	Assistant d'enseignement artistique	В	1	6/20 <sup>ème</sup>	Pourvu
Sous total			1		
TOTAL GENERAL		33			

⇒Total général des effectifs des emplois permanents : 33

LE CONSEIL SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

VOTE: ABSTENTION: 0 CONTRE: 0 POUR: 13

- DECIDE d'adopter les modifications du tableau des emplois permanents ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2025,

### 5 – Questions diverses

M. COUVEZ présente la programmation (auditions, concerts) de Mars ; ce document sera envoyé par mail.

La séance est levée à 19 h 19

### **Signatures**

Mme Céline DURVICQ Présidente	Mme Carole MORETTI Secrétaire de séance